

Suivi Communautaire

LE FIL

Un lien vers
le rétablissement

Philosophie du suivi alternatif

- Accueil de la personne dans le respect de ses choix
- Primauté du lien avec l'autre dans un rapport volontaire et égalitaire
- Conception globale de l'individu centrée sur la partie saine de la personne
- Le suivi s'appuie sur la capacité de la personne à reprendre son pouvoir dans sa vie. Objectif: amener la personne à devenir plus autonome ou à maintenir son autonomie.

Concrètement

- Prise en considération des éléments suivants, qui sont tous des points d'intervention potentiels dans le suivi.
 - Revenu
 - Entourage familial, amical, professionnel
 - Capacité de subvenir à ses besoins de base
 - Transport
 - Occupation(s)
- Valider le vécu et les émotions
- Relation qui s'établit entre la personne et l'intervenant est à la base du suivi et notre outil de travail principal.

Concrètement (suite)

- Accompagnement dans les démarches
- Favoriser l'acquisition d'habiletés sociales
- Évaluer régulièrement diverses crises en cours de suivi
- Mise en lien de différentes ressources autour de la personne en fonctions de ses besoins

Clientèle

- Adulte
- Personne vivant des problèmes de santé mentale persistants
- Problèmes de toxicomanie doivent être secondaires aux difficultés de santé mentale
- Personne doit avoir une certaine autonomie (ex: médication)

Fonctionnement du FIL

- Rencontre individuelle à domicile ou dans la communauté (cafés, restos, parcs...)
- Suivi d'intensité variable: en moyenne 1 heure 1 fois par semaine ou par 2 semaines selon les situations et les besoins de la personne. (Les accompagnements peuvent être plus longs (demi-journée, journée))
- Long terme

Fonctionnement du Fil (suite)

- Évaluation
- Support téléphonique ponctuel
- Support dans les actions concrètes
- Suivi avec le même intervenant sur le long terme
- Plan d'intervention développé entre l'intervenant et le client.

Fonctionnement du FIL (suite)

- Rencontres d'équipe hebdomadaires, discussions cliniques
- Supervision clinique individuelle en externe

Spécificité de notre approche

- Formations et expériences diverses des intervenants mais une **approche clinique commune**
- Outils d'intervention communs : Bilan, évaluation, entente en cas d'urgence...

Spécificité de notre approche (suite)

■ Une demande volontaire

- Le client doit être volontaire pour pouvoir s'engager dans le suivi. C'est lui qui fait sa demande d'aide. Sa demande s'exprime alors par :
 - * Un désir de changer
 - * Une demande de support (parler de son vécu émotif et relationnel)
 - * Une demande d'aide dans le cadre d'un moment de transition de vie. Ex.: Chez les jeunes : non acceptation de la maladie

Spécificité de notre approche (suite)

* Deuils

* Vieillessement

- Ceci permet à la personne de **fixer elles-mêmes ses objectifs** dans le suivi et d'effectuer le travail de changement vers un mieux être.
- Possibilité d'**évaluation prolongée** lorsque la personne a de la difficultés à percevoir et /ou à formuler sa demande

Spécificité de notre approche (suite)

Objectifs du suivi

des besoins au mieux être
et à l'autonomie

Spécificité de notre approche (suite)

Un espace-temps singulier

L'approche est non directive. L'intervenant travaille afin d'amener la personne à :

- Identifier et nommer ses besoins
- Identifier les différentes stratégies et solutions possibles face à ses besoins
- Apprivoiser son propre apprentissage et à l'utiliser seul ultérieurement

Spécificité de notre approche (suite)

- Le suivi est un **laboratoire relationnel**
- La volonté de s'investir du client lui permet d'être **acteur de son processus de changement**. Ce dernier est alors plus durable.

Spécificité de notre approche (suite)

Respect du rythme de la personne

- Suivi non intrusif : la personne n'est pas tenue de tout dire
- Prendre le temps de mettre en place la relation et de s'approprier mutuellement.
Ex: Tolérance de la proximité chez les personnes psychotiques entre autres.

Spécificité de notre approche (suite)

- Enjeux de travail deviennent des enjeux relationnels
- Respect des résistances, des blocages et des non dits de la personne
- Importance du cheminement de la personne plus que de l'atteinte des objectifs

Spécificité de notre approche (suite)

Fin de suivi

- Souvent décidé par le client
- Atteinte des objectifs
- Perte de confiance mutuelle
- Processus de désengagement
- Bilans
- Bris au code d'éthique

Limites du suivi

Ce qu'on ne fait pas

- Jaser pour briser l'isolement
- Se définir comme étant la solution aux problèmes de la personne
- Accompagnement doit s'inscrire dans une démarche de mieux être globale de la personne et non répondre à une simple fonction utilitaire.

Limites du suivi

Ce qu'on ne fait pas (suite)

- **Crise** : nous n'intervenons pas dans l'urgence sauf dans le cadre d'un suivi déjà entamé.
- **Traitement**
- Déterminer un **échancier**

Limites du suivi

Ce qu'on ne fait pas (suite)

- Répondre à des mandats: nous répondons à la demande de la personne. Suivi est basé sur l'engagement de la personne et sa volonté de s'impliquer dans sa démarche de suivi.
- Diagnostic : on ne fait pas venir de dossier
- Code d'éthique est notre cadre d'intervention

Critères d'exclusion

- Incapacité de la personne à réfléchir sur sa situation et à s'engager dans une démarche de suivi.

Ceci peut s'observer souvent chez des personnes atteintes de démence, de déficience intellectuelle ou suite à un traumatisme crânien.